

► Entre moulins et grands crus : un nouvel itinéraire cyclable

Haltes propices aux déjeuners sur l'herbe ou siestes réparatrices à l'ombre d'essences rares... Cet itinéraire cyclable s'adresse aux amoureux de la nature : entre parcs et moulins, vignobles réputés et vestiges historiques, il invite à une découverte d'une agglomération où les espaces verts font florès.

Le circuit en boucle que nous proposons permet de s'offrir un surprenant voyage dans le temps et dans la réalité géographique, environnementale qui nous entoure. Partons du

château de Thouars, à Talence, puis direction Gradignan, après avoir franchi la rocade grâce à la toute nouvelle passerelle métallique, d'un superbe bleu Klein, dévolue aux seuls cyclistes.

Première étape incontournable : le Parc de Moulineau. Outre la Maison de la nature, des aires de jeux et de pique-nique, des arbres remarquables, il abrite un parc animalier où paons, daims, chèvres naines, kangourous, autruches et oiseaux de basse-cour composent un tableau vivant des plus animés !

Second arrêt obligatoire dans l'un des plus importants sites jacquaires de notre région : le Prieuré de Cayac.

Sous l'ombre tutélaire du Pèlerin de bronze, dû à une artiste contemporaine locale, Danièle Bigata, les vestiges d'une église du XIII^{ème} siècle et un prieuré abritent encore une « hostellerie » destinée aux marcheurs de Compostelle.

En longeant le Parc du Bois d'Anduche, où serpente l'Eau Bourde, place à la verdure, aux espaces naturels parfaitement entretenus, comme autant d'invitations à la promenade et à la sérénité.

Après avoir marqué un stop aux moulins de Montgaillard, puis de Cayac, retour vers le Parc de Mandavit.

Paradis des joggers et des mères de famille en quête de balades tranquilles avec leur progéniture, il offre de nombreux équipements de loisirs et permet de cheminer dans un environnement de plantes et d'essences enchanteur.

Un rapide passage à l'Ecomusée de la vigne et du vin, en guise de prélude à la visite des propriétés que vous croisez sur cet itinéraire – comme le Château Brown – qui fait la part belle au vignoble.

En lisière de la ville et de son urbanisme, une invitation sportive – mais très accessible – à voir la vie en vert... Côté nature, évidemment !



Le moulin de Montgaillard à Gradignan.

► Tous en selle !

Le plan des 700 kilomètres d'itinéraires cyclables de la Cub est à votre disposition sur simple demande en téléphonant au 05 56 93 67 63.

« Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon : entre moulins et grands crus »

- Cumul :** parking château de Thouars (allée des Petits Rois).
- 110 m : rejoindre la piste cyclable longeant l'avenue de Thouars (110 m) à droite.
 - 830 m : passerelle enjambant la rocade (720 m), rue du Bourdillat.
 - 1 470 m : giratoire oblong rue de Chouiney, continuer tout droit la rue du Bourdillat (640 m).
 - 2 360 m : couper la rue Saint-François-Xavier et prendre sur la droite la rue de Martinon (190 m), carrefour de la rue de la Croix de Monjous à droite (590 m) dans le virage prendre à gauche la rue des Fontaines de Monjous (110 m).
 - 2 650 m : giratoire rue du Moulineau (290 m).
 - 3 060 m : entrée du parc du Moulineau (410 m).
 - 3 450 m : giratoire Laurenzane (390 m), traverser à pied (à gauche) la rue du Moulineau afin de récupérer la piste cyclable longeant la route de Léognan.
 - 3 830 m : giratoire devant l'entrée du parc de Mandavit (380 m), à droite rue de Poumey.
 - 4 430 m : carrefour à feux du cours du Général de Gaulle (600 m), en face route de Pessac puis à gauche vers le chemin des Moulins.
 - 5 930 m : carrefour chemin des Moulins et allée du clos des Moulins (200 m) emprunter le cheminement cyclable (calcaire) parallèle au chemin des Moulins jusqu'à l'avenue de Canéjan (1 300 m).
 - 6 460 m : à gauche, aire piétonne jusqu'au giratoire de la rue d'Ornon (530 m).
 - 6 870 m : à gauche, aire piétonne jusqu'au carrefour de l'allée du Bois d'Anduche (410 m) traverser et rejoindre la piste cyclable coupant le virage rue de Beausoleil (160 m).
 - 7 030 m : juste après le pont, à gauche, emprunter le cheminement mixte (piétons/vélos) rive droite.
 - 7 600 m : moulin de Montgaillard (570 m), passer rive gauche et tourner à droite.
 - 8 050 m : moulin de Cayac (450 m).
 - 8 750 m : rejoindre la rue de Poumey jusqu'au parc de Mandavit (700 m) à droite après le parking (arceaux) itinéraire cyclable en calcaire stabilisé sur 2 350 m.
 - 11 100 m : allée de Chambéry en face et à gauche suite du cheminement (110 m).
 - 11 210 m : boulevard de Malartic (bibliothèque jeunesse) à droite sur 350 m.
 - 11 560 m : à droite au giratoire Maréchal Juin jusqu'au pont sur l'Eau Bourde (250 m).
 - 11 810 m : juste avant le pont prendre à droite le cheminement mixte qui franchit la rivière 2 fois pour déboucher rue Saint-François-Xavier (620 m).
 - 12 430 m : traverser puis à gauche piste cyclable.
 - 12 610 m : giratoire Croix de Monjous (180 m) puis en face rue de Bénédigues.
 - 13 440 m : passerelle au-dessus rocade (830 m).
 - 14 160 m : château de Thouars (720 m).



Pour toute information, vous pouvez contacter « Monsieur vélo » au 05 56 99 85 20.